Le S.B.O.S. gère les ouvrages hydrauliques

Pourquoi les barrages ont-ils été aménagés?

Depuis l'antiquité, une centaine de barrages ont été aménagés sur le territoire du S.B.O.S. pour :

- $\frac{1}{2}$ exploiter la force hydraulique (moulins),
- ₩ créer des étangs,



Quel est l'impact des barrages sur le milieu aquatique?

La multiplication des barrages a un impact négatif sur la qualité de l'eau et du milieu aquatique. La stagnation de l'eau entraîne la prolifération d'algues ou de plantes aquatiques jusqu'à l'asphyxie des rivières. De plus, les barrages accentuent l'envasement et font obstacle à la circulation de la faune aquatique. Ils entravent en particulier la migration des Anguilles, en voie de disparition.



Les travaux réalisés par le S.B.O.S. depuis 10 ans

Le S.B.O.S. assure la gestion cohérente d'une centaine de barrages. Il effectue également les travaux d'entretien et de maintenance. Cependant, compte tenu de leur effet néfaste sur le milieu aquatique, le S.B.O.S. s'interroge désormais sur l'utilité et le devenir de ces ouvrages.

Selon l'intérêt et l'impact du barrage plusieurs solutions sont mises en œuvre :



Le 28 novembre 2008, le S.B.O.S.

et ses partenaires ont signé la Charte de gestion des ouvrages hydrauliques. L'objectif est d'atteindre une gestion coordonnée de 250 barrages du bassin versant de l'Oudon. Elle prévoit notamment l'ouverture des vannes de novembre à mars permettant le transport des sédiments, la circulation de l'eau et de la faune aquatique.